



Tout professionnel

2 jours  
soit 14h

Intra-établissement

Remise d'une  
attestation individuelle  
de formation

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les concepts de bientraitance, de maltraitance et de négligence
- Identifier les situations à risque et les facteurs favorisant la maltraitance
- Connaître le cadre légal, réglementaire et éthique applicable aux professionnels
- Développer une posture professionnelle favorisant le respect, la dignité et l'autonomie des personnes accompagnées
- Repérer leurs propres pratiques professionnelles afin de prévenir les comportements inadaptés
- Renforcer le travail en équipe et le partage d'informations pour améliorer la qualité de l'accompagnement
- Élaborer des pistes d'amélioration individuelles et collectives favorisant une culture de bientraitance

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### MODULE 1 : LA MALTRAITANCE

#### DEFINIR LA BIENTRAITANCE

- Définition selon les recommandations nationales
- Différence entre maltraitance, négligence et défaut de bientraitance
- Les différentes formes de maltraitance : physique, psychologique ou verbale, financière, médicamenteuse, institutionnelle, discrimination et atteinte aux droits

#### IDENTIFIER LES FACTEURS DE RISQUE

- Vulnérabilité des personnes accompagnées
- Facteurs liés à l'organisation du travail
- Épuisement professionnel et risques psychosociaux
- Communication défailante
- Manque de coordination entre professionnels

#### RÉAGIR FACE À UNE SITUATION DE MALTRAITANCE

- Les obligations du professionnel
- Le signalement et l'information préoccupante
- Les conduites à tenir
- La protection de la personne accompagnée

### MODULE 2 : LE PRINCIPE DE BIENTRAITANCE

#### LES FONDEMENTS DE LA BIENTRAITANCE

- Les valeurs professionnelles
- Le respect de la dignité
- Le respect des droits et libertés
- L'autodétermination
- Le consentement et la participation



## LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Les droits des usagers
- Les principes éthiques
- Les responsabilités des professionnels
- Les recommandations de bonnes pratiques

## LES PRATIQUES BIEN TRAITANTES

- Individualiser l'accompagnement
- Respecter les habitudes de vie
- Favoriser la communication bienveillante
- Adapter son accompagnement aux capacités de la personne
- Prévenir les situations de violence ou de conflit

## MODULE 3 : POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

---

### DÉVELOPPER UNE POSTURE RÉFLEXIVE

- Identifier ses représentations
- Questionner ses pratiques
- Reconnaître ses limites

### PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

- Identifier les signes de fatigue
- Préserver son équilibre professionnel
- Gérer les émotions
- Demander de l'aide lorsque cela est nécessaire

### LA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- Écoute active
- Communication non violente
- Gestion des situations difficiles
- Désescalade des conflits

## MODULE 4 : LE TRAVAIL EN ÉQUIPE ET LE PARTAGE DES COMPÉTENCES

---

### COOPÉRER AUTOUR DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

- Les rôles de chacun
- Les limites des interventions
- La complémentarité des compétences

### LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS

- Les transmissions orales et écrites
- La confidentialité
- Le secret professionnel et le secret partagé

### CONSTRUIRE UNE CULTURE COMMUNE DE BIEN TRAITANCE

- Réunions d'équipe
- Retour d'expérience
- Analyse des événements indésirables
- Démarche d'amélioration continue

### ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION

- Chaque participant identifie :
  - ses points forts
  - ses axes de progression
  - les actions concrètes à mettre en œuvre dans sa pratique quotidienne



## MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATION



- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active (exercices pratiques, études de cas concrets, travaux de groupe...)
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud (à la fin de la formation) et évaluation des impacts
- Attestation de fin de formation

## QUALIFICATION DU FORMATEUR



- Évaluateur en ESSMS
- Directeur - Chef de service en ESSMS
- Responsable Qualité

